



AVIS PUBLIC – SÉANCE EXTRAORDINAIRE


AVIS est donné par la présente que les membres du conseil municipal tiendront une séance extraordinaire du conseil municipal de la Municipalité de la Paroisse de Sainte-Marie-Madeleine, le **20 décembre 2021 à 20 heures** à la salle de l'Église évangéliste Baptiste de Saint-Hyacinthe, sise au 405, boulevard Laurier à Sainte-Marie-Madeleine.

Les sujets à l'ordre du jour de cette séance extraordinaire seront :

1. **OUVERTURE DE LA SÉANCE**
2. **ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**
3. **ATHLÈTE NIVEAU NATIONAL - DEMANDE DE SOUTIEN FINANCIER - DÉCISION**
4. **LOGICIEL D'ARCHIVAGE - RÉSOLUTION 2021-11-293 - MODIFICATION**
5. **PÉRIODE DE QUESTIONS**
6. **LEVÉE DE LA SÉANCE**

Cette séance sera précédée de la séance d'adoption du budget 2022 et du plan triennal d'immobilisations, laquelle se tiendra ledit 20 décembre 2021 à 19 h 30 au même endroit.

Donné à Sainte-Marie-Madeleine, ce 16 décembre 2021


M^c Josée Vendette,
directrice générale, greffière et trésorière
M.A.P. Gestion municipale